Rencontre Annuelle 2023



Note explicative de remboursement des frais

(réservée aux adhérents)

Chers amis,

Pour que le remboursement de vos frais s'effectue le plus rapidement possible lors de votre participation à la Rencontre Annuelle, vous trouverez ci-joint des informations.

Pour être remboursé, vous devez impérativement joindre <u>tous les justificatifs originaux</u> de vos dépenses. Pensez donc à les garder précieusement pendant votre voyage.

Si vous venez en voiture

<u>A concurrence d'un billet SNCF 2^{ème} classe</u>, les frais kilométriques seront remboursés sur la base de 0,324€ par kilomètre incluant l'essence, entretien, assurance, réparations. C'est-à-dire « <u>forfait de remboursement kilométrique pour usage du véhicule personnel »</u>.

En train: Pensez à acheter des billets de train remboursables dans le cas où vous annuleriez votre venue. Conservez les originaux de vos billets (A/R) que vous nous renverrez avec votre note de frais. (Remboursement sur la base de 2^{nde} classe).

Merci de faire bénéficier, si vous avez la carte d'invalidité, du tarif réduit de 50% à la personne qui vous accompagne.

En avion

Si vous souhaitez venir nous rejoindre en avion, vous devez effectuer une demande préalable auprès de notre secrétaire générale, Virginie DOUINE. Demande à adresser par mail à :

secretairegeneral@vaincrelamuco.org

Vous devrez alors faire parvenir l'ensemble de vos justificatifs originaux cartes d'embarquement et factures.

Privilégiez les parkings à tarif réduit pour les voitures laissées dans les parkings des gares et aéroports. Les remboursements des parkings ne sont pris en charge que du vendredi au dimanche.

En métro, bus, tramway ou RER: merci de nous fournir les tickets avec votre note de frais.

<u>En taxi</u>

C'est un moyen de transport onéreux. (Demande d'autorisation préalable à notre secrétaire générale) Si votre état de santé le permet, merci de privilégier les transports en commun ou d'emprunter un taxi à plusieurs.

Repas

Seul le repas du vendredi soir sera remboursé sur la base de **19,10 Euros** par personne, sur présentation de la note du restaurant. Si vous dînez à plusieurs et qu'une seule personne paye, vous devrez indiquer le nom des convives. Les repas de samedi (midi et soir) et dimanche (midi) seront pris à l'hôtel.

Divers

Les factures de téléphone, de mini-bar et de location de film dans les chambres ne sont pas prises en charge par *Vaincre la Mucoviscidose*.

Les contraventions non plus!

Amicalement.

Odile ALCARAZ Présidente du groupe des patients adultes